Vos questions / nos réponses

Test urinaire

Par Profil supprimé Postée le 21/10/2019 15:54

> Bonjour,
>
> Ayant énormément consommée depuis septembre, je dois réaliser un test urinaire fin novembre. Cela fait un peu plus d'une semaine que je n'ai pas consommer. Je ne compte d'ailleurs pas retoucher un joint jusqu'au test.
>
> Ma question est donc, aurai-je des chance être négative au test qui sera réalisé fin novembre ?
>
> Merci de votre réponse

Mise en ligne le 24/10/2019

Bonjour,

La capacité de chaque métabolisme à dégrader la molécule active du cannabis est très variable d'une personne à l'autre. Les données dont nous disposons indiquent un délai de dépistage possible dans les urines entre 30 et 70 jours pour des consommateurs réguliers (plusieurs joints par semaine).

Si l'arrêt de vos consommations vous met en difficulté, sachez que vous pourriez être aidée en vous rapprochant d'une CJC (Consultation Jeunes Consommateurs) où vous seriez reçue de manière individuelle, confidentielle et gratuite. A toutes fins utiles, nous vous joignons un lien vers un article de notre site qui présente ces dispositifs ainsi que les coordonnées des CJC les plus proches de chez vous.

Nous restons disponibles bien entendu dans le cas où vous souhaiteriez revenir vers nous. Nous sommes joignables tous les jours de 8h à 2h au 0 800 23 13 13 (appel anonyme et gratuit) ainsi que par Chat, 7j/7 de 14h à minuit.

Bien cordialement.

Pour obtenir plus d'informations, n'hésitez pas à prendre contact avec les structures suivantes :

Association Addictions France - Centre d'Addictologie de Mâcon

71, rue Jean Macé
71000 MACON

Tél : 03 85 39 20 56
Site web : addictions-france.org
Secrétariat : Lundi 13h30-17h, mardi et jeudi 9h-12h30/13h30-18h, mercredi 9h-12h30/13h30-16h30, vendredi 9h30-12h30/13h30-16h.
Accueil du public : Lundi 13h30-18h30, mardi et jeudi 9h-12h30/13h30-18h, mercredi 9h-12h30/13h30-16h30, vendredi 9h30-12h30/13h30-16h/17h.
Consultat° jeunes consommateurs : Mercredi de 9h30 à 12h30 et de 13h30 à 16h30. Autres possibilités de rendez-vous en dehors de ces horaires.

Voir la fiche détaillée

En savoir plus :

- "Les CJC"